



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1829

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Fontaines sur Saône

objet : Requalification de la rue Pierre Bouvier, du rond-point du stade jusqu'à l'église - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

**Rapporteur** : Monsieur Gléréan

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

**Séance publique du 29 novembre 2010****Délibération n° 2010-1829**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Fontaines sur Saône

objet : **Requalification de la rue Pierre Bouvier, du rond-point du stade jusqu'à l'église - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté a approuvé, par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, l'inscription à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014 de l'opération de requalification de la rue Pierre Bouvier entre le rond-point du stade et l'église à Fontaines sur Saône. Le conseil de Communauté a individualisé le 2 novembre 2009, par délibération n° 2009-1012, l'autorisation de programme pour la phase étude d'un montant de 50 000 € TTC comprenant les études d'aménagements.

La rue Pierre Bouvier est l'un des axes majeurs de la commune de Fontaines sur Saône où s'articulent les activités essentielles de la commune, commerces et logements. Il est également un axe important pour la circulation générale reliant le haut de la commune (groupe scolaire Curie, quartier des Marronniers) au centre ville. La circulation représente 1 900 véhicules par jour en moyenne. La vitesse est élevée : 30 % des vitesses enregistrées dépassent la vitesse réglementaire (50 kilomètres/heure). De nombreux poids-lourds utilisent cette rue pour livrer le supermarché ED, ce qui implique des manœuvres assez dangereuses. Lors de leur déchargement, les poids-lourds se retrouvent "à cheval" sur la chaussée. Des équipements publics ont un accès direct sur la rue Pierre Bouvier et notamment les services techniques de la mairie, l'église, le complexe sportif. La volonté de la commune est de donner la priorité aux piétons pour qu'ils puissent accéder aux commerces en toute sécurité. La création et l'organisation du stationnement sont nécessaires pour pallier le manque de stationnement au centre ville.

Le projet prévoit :

- de sécuriser la circulation générale en réduisant la vitesse avec des aménagements de sécurité,
- de prolonger la zone piétonne en pavé jusqu'à l'intersection avec la rue Pasteur,
- de favoriser les modes doux par la création d'un trottoir continu. Cette rue sera l'axe fort piétonnier entre le haut de la commune (quartier des Marronniers, groupe scolaire Curie/Les Marronniers) et le centre-ville,
- de paysager la voie en intégrant le végétal,
- de s'approprier l'espace public par le biais de placettes, lieux de rencontres et d'échanges pour les riverains,
- d'organiser de manière plus homogène le stationnement,
- de mettre en sens unique la rue Berthelot.

Le projet participe à l'amélioration de l'accessibilité du domaine public communautaire à hauteur de 250 000 € environ, notamment avec la mise en conformité de 950 mètres de cheminement piéton.

Les travaux, objets de la présente délibération, concernent les éléments suivants :

- travaux de voirie,
- travaux d'enrobés,
- travaux de plantations,
- travaux de maçonnerie,
- travaux de marquage,
- travaux d'assainissement,
- fourniture de mobilier urbain,
- fourniture de bordures,
- plan de récolement,
- coordination sécurité et protection de la santé (CSPS).

Ils seront réalisés en 2011 sur les marchés à bons de commande de la direction de la voirie et de la direction de l'eau.

Le conseil de Communauté est saisi pour individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 650 000 €, pour la réalisation des travaux ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** la requalification de la rue Pierre Bouvier à Fontaines sur Saône.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement, sur l'opération n° 2051, individualisée le 2 novembre 2009.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 650 000 € en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier suivant : 650 000 € pour l'exercice 2011.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 700 000 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.**